



Une première participation à la Grande secousse du Québec

La Ville de Saint-Colomban participera à la Grande secousse du Québec et invite les citoyens à se baisser, s'abriter et s'agripper le 16 octobre à 10 h 16!

Saint-Colomban, le 9 octobre 2014 – Les employés de la Ville de Saint-Colomban participeront pour la première fois à la Grande secousse du Québec, un événement de sensibilisation aux tremblements de terre qui se déroulera dans tout le Québec, le **16 octobre prochain à 10 h 16**. Pour l'occasion, tous les Colombanoises et Colombanois de même que les élèves des écoles du territoire sont invités à participer à cet exercice préventif afin d'être mieux préparés à un éventuel tremblement de terre majeur et ainsi être mieux protégés s'il en survenait un. Le 16 octobre, lorsqu'il sera 10 h 16, **baissez-vous** jusqu'au sol, **abritez-vous** sous une table solide et **agrippez-vous** aux pieds de la table pendant 60 secondes. Ceci pourrait un jour vous sauver la vie!

« Bien que les risques de séisme majeur sur notre territoire soient assez faibles, il est important de développer les bons réflexes s'il en survenait un. Nos citoyens doivent être en mesure de réagir promptement. Comme cela se fera partout au Québec, j'invite, à mon tour, tous les citoyens à prendre part à ce grand exercice préventif collectif. Profitez-en également pour mettre en pratique votre plan de mesures d'urgence, en simulant par exemple une évacuation, pour passer en revue votre matériel de survie et pour sécuriser votre espace de vie afin de limiter les blessures si un tremblement de terre se produisait », a expliqué monsieur Jean Dumais, maire de Saint-Colomban.

Un exercice important

Le Québec est situé dans une zone reconnue pour son activité sismique importante. Annuellement, près de 200 secousses sont enregistrées. La menace d'un grand tremblement de terre au Québec est donc bien réelle. La Grande secousse du Québec se veut un exercice standard de protection et d'évacuation qui a été conçu pour sauver des vies et pour éviter des blessures pouvant résulter de la chute de meubles et de la projection d'objets durant un tremblement de terre. Rappelez-vous qu'advenant un séisme, vous devez vous abriter et vous déplacer le moins possible. Avant qu'une telle situation se présente, observez votre milieu de vie et repérez déjà les abris sûrs pour réagir rapidement lorsque la terre commencera à trembler. Pour obtenir plus d'informations, consultez le site www.grandesecousse.org ou communiquez avec le Service de sécurité incendie en composant le 450 436-1453.

Quelques mots sur la Ville de Saint-Colomban

Ville de plus de 14 000 habitants, Saint-Colomban a été fondée vers les années 1820 par des colons irlandais. Depuis 2010, Saint-Colomban a obtenu son statut de Ville. Elle est située à 50 minutes au nord de Montréal, près des autoroutes 50 et 15 de même qu'à proximité des routes 158 et 117. Faisant partie de la MRC de La Rivière-du-Nord, la ville s'étend sur une superficie de 95 km carrés. Saint-Colomban est un endroit en pleine nature, avec ses grands espaces et sa forêt, laquelle occupe plus de 85 % de la superficie totale du territoire. Plusieurs lacs s'y trouvent de même que les rivières Bonniebrook, Bellefeuille ainsi que la rivière du Nord. C'est avec une préoccupation de respect de la nature et de l'environnement que *La nature habitée* est devenu le slogan de la Ville de Saint-Colomban. Pour obtenir plus d'informations sur la Ville, consultez le site Internet à l'adresse www.st-colomban.qc.ca ou le site Facebook à l'adresse www.facebook.com/Ville.Saint.Colomban.

Information

450 436-1453 / info@st-colomban.qc.ca